# **UN PATRIMOINE NATUREL QUI** MERITE TOUTE NOTRE ATTENTION

- 6 757 espèces recensées dont 2 172 espèces floristiques, 3 484 insectes ou 156 oiseaux nicheurs...
- 55% de milieux forestiers, 29 % de milieux agricoles, 8 % de milieux urbains, 6 % de milieux ouverts ou semi-ouverts, 2 % de milieux humides, 0.012 % de milieux rocheux.
- 1 réserve de biosphère Luberon Lure
- 10 sites Natura 2000
- 15 espaces naturels sensibles

#### Constat

Une biodiversité extrêmement riche : par exemple 28,5 % de la flore et 26 % des oiseaux nicheurs de France. Cette richesse est due à la diversité des milieux naturels et humanisés ainsi qu'à leur état de conservation globalement bon.

Une biodiversité en partie menacée: le phénomène mondial d'érosion touche aussi notre territoire (48 % de nos espèces d'oiseaux, 33 % des reptiles et amphibiens, 26 % des mammifères, 14 % des papillons de jour, 7% des plantes vasculaires sont inscrits sur une liste rouge des espèces menacées (UICN).

Cette érosion concerne une biodiversité « exceptionnelle » (espèces rares, parfois endémiques) tout comme une biodiversité plus « ordinaire » et de proximité. Elle concerne les milieux naturels (milieux ouverts et rocheux, milieux humides surtout) tout comme la campagne cultivée et les espaces péri-urbains.

Ces constats sont réalisés dans un contexte de forte augmentation de la connaissance naturaliste.

Les milieux ouverts et semi-ouverts de pelouses sèches et garrigues continuent à régresser globalement, mais la gestion conservatoire et l'appui au pastoralisme permet de freiner cette dynamique, au moins au sein des sites Natura 2000.

Les milieux forestiers poursuivent lentement leur expansion et leur maturation mais les peuplements réellement sénescents à forte biodiversité forestière restent très minoritaires.

La connaissance des zones humides du territoire s'est fortement accrue. Celles-ci sont souvent dans des états de conservation défavorables du fait des nombreuses pressions sur la ressource en eau.

Le territoire bénéficie de nombreux périmètres d'inventaire et de protection du patrimoine naturel qui permettent la préservation d'une bonne partie des habitats et espèces patrimoniales, en revanche, la biodiversité plus « ordinaire » des plaines agricoles et secteurs péri-urbains reste plus menacée et par endroits soumise aux aléas de l'agriculture intensive et de l'artificialisation des sols.

## Les vulnérabilités

La poursuite de la fermeture des milieux en défaveur des milieux ouverts risque d'entrainer la régression et la disparition de certains cortèges d'espèces.

Le moyen état de conservation des écosystèmes de zones humides se caractérise par la régression des espèces les plus spécialisées et des milieux les plus humides.

La poursuite de l'artificialisation des sols, en particulier dans les secteurs péri-urbains contribue à la perte de la biodiversité.

Certains secteurs en agriculture intensive ont des impacts importants sur la biodiversité dite « ordinaire ».

Le changement climatique va faire évoluer l'ensemble des écosystèmes. Il exerce une pression diffuse et pas toujours bien perceptible sur les milieux naturels et les espèces. Les écosystèmes méditerranéo-montagnards et humides semblent particulièrement concernés sur le territoire.

### Les faits marquants depuis 2009

- Accroissement des connaissances sur le territoire
- Prise de conscience croissante des enjeux environnementaux chez la population
- Une doctrine du Parc pour l'encadrement des projets photovoltaïques

Ce que dit la Charte 2009-2024

Favoriser l'appropriation collective des enjeux de la biodiversité. Veiller aux incidences sur la biodiversité des orientations et des choix en matière Développer la connaissance scientifique

Intensifier la conservation et la valorisation de la biodiversité domestique

Suivi et inventaire, avis sur les projets d'aménagement, gestion et animation de sites protégés, implication dans la création et/ou la gestion des 15 Espaces naturels sensibles, Exemples d'actions du Parc trame verte et bleue (en cours)









